



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des  
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les  
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[M - O]

**Feller, François-Xavier de**

**Liège, 1797**

OCC

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60973](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60973)

ferus dirigea l'édition qu'il en donna à Amsterdam en 1679. Elle a été réimprimée à Leyde, en 1720, in-8°, & on la joint aux auteurs *cum notis Variorum*.

OCCAM, OCCHAM, ou OCKAM, (Guillaume) théologien scholastique, de l'ordre des Cordeliers, natif de Surry en Angleterre, fut disciple de Scot : mais il s'éleva dans la suite contre les opinions de son maître & devint chef des *Nominaux*; on nommoit ainsi ceux qui expliquoient principalement les choses par la propriété des termes, & soutenoient que les mots & non les choses étoient l'objet de la dialectique. Il s'acquît une si grande réputation, qu'on le surnomma le *Docteur invincible* : il imagina de nouvelles subtilités, pour mettre aux prises de nouveaux champions de l'école, & fut un des plus ardens défenseurs de l'universelle *a parte rei*. Il faut convenir cependant que ces subtilités ont pu contribuer à perfectionner la logique, à donner de la netteré & de la précision aux idées (*voyez DUNS*). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a eu tort de ridiculiser ces anciennes disputes, vu que nos plus illustres savans s'occupent de spéculations du même genre, & qui n'ont pas un but direct plus réel. « Il s'est élevé, dit un » auteur moderne, parmi les » Newtoniens une question fa- » meuse : savoir si la force » centrifuge est la même que la » centripète & la tangentielle *a » parte rei*, & seulement distin- » guée *per conceptum præcisi- » vum*, ou si elle est réelle- » ment différente des deux » autres. Les différens person-

» nages qu'on a fait faire à ces » deux forces, a rendu cette » question comme inévitable ; » & l'on a vu en quelque sorte » reproduire la question arabi- » que : *Utrum relatio sit forma » modalis, realiter, modaliter » distincta a fundamento, termino » & ratione fundandi*. Le Jé- » suite Boscowich est pour l'i- » dentité *a parte rei*, leur ac- » cordant tout au plus une pe- » tite distinction *sub conceptu*. » Les Newtoniens du génie de » Scot, défendent la distinction » pure & simple *a parte rei*. » Voyez la *Physica generalis* de » Léopold Bivald, Gratz, 1767, » p. 82 ». Mais si Occam n'est pas repréhensible pour s'être occupé de ces querelles d'école, il l'est très-fort pour avoir oublié l'esprit de son état jusqu'à prendre avec une espece de fureur le parti de Louis de Baviere contre le pape. Il écrivit en fanatique pour ce prince & son antipape Pierre de Corbario, contre Jean XXII qui l'excommunia. Occam avoit l'impudence de dire à Louis de Baviere : « Seigneur, prêtez- » moi votre épée pour me dé- » fendre, & ma plume sera » toujours prête à vous sou- » tenir ». Il auroit été beau en effet qu'il y eût une bataille pour faire adopter les idées des *Nominaux*. Occam fut accusé d'avoir enseigné avec Cesene, que Jesus-Christ ni ses Apôtres n'avoient rien possédé, ni en commun, ni en particulier : assertion évidemment fausse ; car quoiqu'ils ne fussent pas riches & qu'ils possédassent très-peu de choses, le peu qu'ils avoient, leur appartenoit. Delà vint la fameuse question qu'on

appella le *Pain des Cordeliers*. Il s'agissoit de savoir si le domaine des choses qui se consomment par l'usage, comme le pain & le vin, leur appartenoit, ou s'ils n'en avoient que le simple usage sans domaine, leur regle ne leur permettant pas d'avoir rien en propre? Nicolas III avoit arrêté qu'ils n'auroient que l'usufruit des biens qui leur seroient donnés, & que la propriété seroit à l'Eglise Romaine. Jean XXII révoqua la Bulle de Nicolas III, dont quelques-uns abusoient, pour prétendre que les Apôtres n'avoient rien possédé en propre, & sévit contre les réfractaires avec plus de rigueur que la chose ne sembloit l'exiger. Occam mourut à Munich en 1347, absous, à ce que l'on croit, des censures ecclésiastiques. Il laissa des *Commentaires* sur le Maître des Sentences, un *Traité du Sacrement de l'Autel*, & d'autres ouvrages, Paris, 1476, 2 vol. in-fol., qui prouvent un esprit subtil, mais bizarre.

OCCASION, divinité allégorique qui préside au moment le plus favorable pour réussir dans une entreprise. On la représentoit sous la figure d'une femme nue, ou d'un jeune-homme chauve pas derriere, un pied en l'air & l'autre sur une roue, tenant un rasoir d'une main & un voile de l'autre, & quelquefois marchant avec vitesse sur le tranchant d'un rasoir sans se blesser.

OCCHIALI, voyez LOU-CHALI.

OcéAN, dieu marin, fils du Ciel & de Vesta, pere des fleuves & des fontaines, épousa

Téthys, dont il eut plusieurs enfans. Les anciens Païens l'appelloient le pere de toutes choses, parce qu'ils croyoient qu'elles en étoient engendrées; ce qui est conforme au sentiment de Thalès, qui établit l'eau pour premier principe: système que François Vanhelimont a renouvelé dans le dernier siecle, suivant la destinée ordinaire des spéculations humaines, qui est de périr pour renaître, & de renaître pour périr encore.

OCELLUS, ancien philosophe Grec de l'école de Pythagore, étoit natif de Lucanie; ce qui lui a fait donner le nom de *Lucanus*. Il descendoit d'une ancienne famille de Troie en Phrygie, & vivoit long-tems avant Platon. Il composa un *Traité des Rois & du Royaume*, dont il ne nous reste que quelques fragmens; mais le livre de *l'Univers* ou *Achilles*, qu'on lui attribue, est parvenu tout entier jusqu'à nous, & il y en a plusieurs éditions en grec & en latin. Les meilleures sont celles qui se trouvent dans les *Opera Mythologica*, Cambridge, 1670, in-8°, ou Amsterdam, 1688, in-8°; & séparément Amsterdam, 1661, in-8°. Bofchius en a donné une Traduction latine, Louvain, 1554. Valere-André & Foppens ont regardé par une erreur assez plaisante cette traduction comme celle d'un ouvrage de Lucien: *Ocellum Luciani*: De universi Orbis natura latinum fecit. Il s'efforce vainement d'y prouver l'éternité du monde. Le marquis d'Argens a traduit en françois, & a commenté cet ouvrage en 1762, in-12.